

# Les fidèles de Francis Michel créent une association culturelle

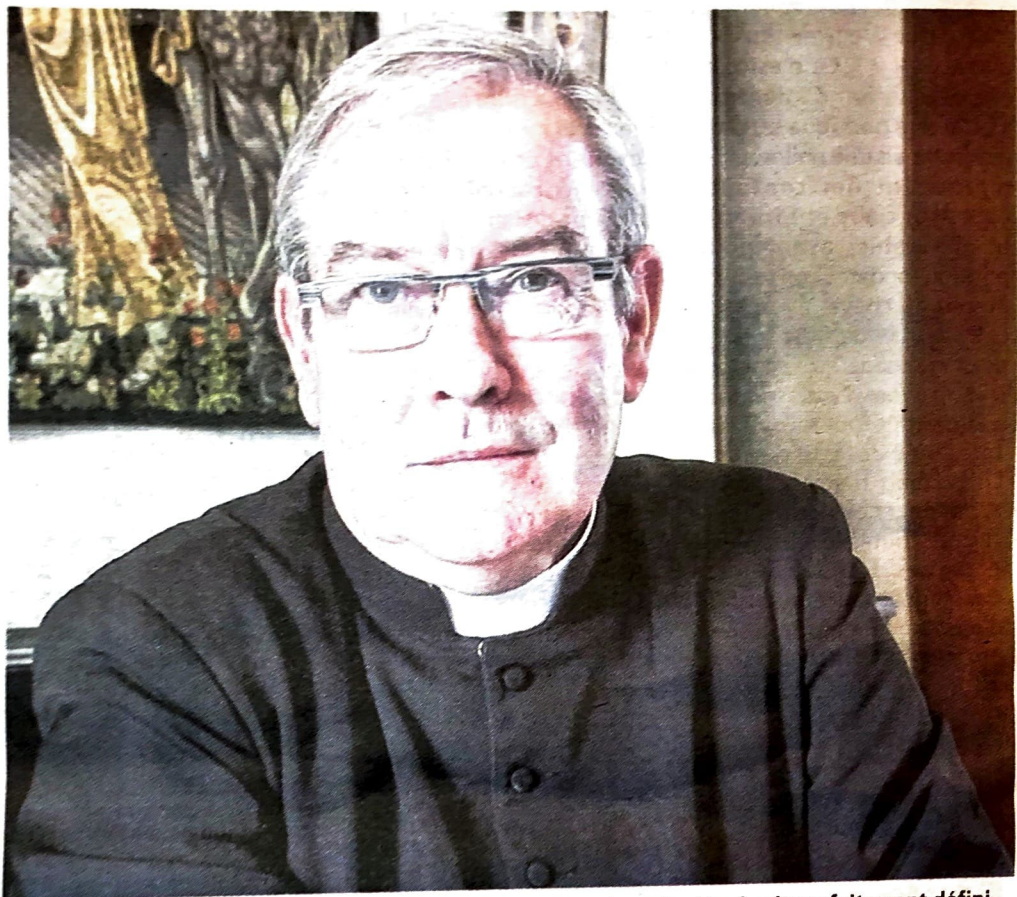
Les fidèles de Francis Michel ont créé une nouvelle association culturelle, notamment pour encadrer les manifestations religieuses.

Auparavant une association culturelle gérait les finances liées aux dons des fidèles « Les Amis de Francis Michel ». Or, les soutiens de l'ancien curé de Thiberville ont souhaité repartir sur des bases nouvelles. Créer une nouvelle structure pour rompre avec celle impliquée dans son procès en appel (en première instance, l'homme a été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour escroquerie et abus de confiance mais relaxé des faits d'outrage au président de la République).

## Une cinquantaine d'amendes

Plus encore, les proches de Francis Michel ont voulu clarifier la situation de la communauté, pour éviter « les tracasseries ». L'expérience de la Toussaint est restée en travers de la gorge de nombre de fidèles. Ils sont en effet une cinquantaine à avoir écopé d'une amende au motif que la manifestation (pourtant à caractère religieux) était « non autorisée. » Au sortir de l'office du 1<sup>er</sup> novembre, célébré sous une tonnelle, les ouailles n'ont pu que constater la présence de douze gendarmes qui les attendaient aux extrémités de la rue Saint-Michel au Planquay.

Un coup de filet qui a choqué. « Le matin même, j'entendais dans les médias qu'on ne pouvait pas placer un gendarme derrière chaque prêtre... » ironise celui qu'on appelle « l'abbé Michel » dans les conversations



Les fidèles ont recréé une association culturelle pour que le cadre légal soit parfaitement défini.

et qui tient mordicus à son titre. Parmi les verbalisés, une trentaine a contesté ces contraventions de 135 € ; tous ont reçu un courrier les informant de l'annulation de ces amendes.

Côté gendarmerie, à Bernay, le capitaine David Malherbet précise que cette opération a été organisée lorsque l'information du rassemblement a été connue de ses services. « Nous ne pouvions pas ne rien faire, dès lors que nous en avons connaissance », indique le militaire pour qui cet attroupement

n'entrait pas dans le cadre d'une cérémonie religieuse.

## « Vivre notre foi en paix »

D'autres pratiquants ont eu peur, à la suite de cet épisode, raison pour laquelle est annoncée la création de cette nouvelle association, via la presse. « Nous créons une association culturelle pour que les fidèles aient la certitude qu'il est

parfaitement légal de venir suivre notre culte au Planquay. Nous ne craignons rien et voulons juste vivre notre foi en paix », revendique Aurélien Salé, chef d'entreprise installé à Saint-Aubin-de-Scellon.

L'association revendique plusieurs dizaines d'adhérents et Francis Michel en est le président. « Nous demandons à être respectés, rien de plus et rien de moins », résume Aurélien Salé.

François Lefebvre